

Secourisme Football

Système de gradation des intervenants en santé au football



Contexte et considérations

Le football est un sport où de nombreuses blessures peuvent survenir, certaines pouvant avoir de graves conséquences.

Football Québec désire offrir un encadrement sécuritaire de la pratique du football à tous les niveaux, dont celui des intervenants en santé et sécurité. Pour ce faire, la fédération met de l'avant la réglementation et impose les lignes directrices permettant de la faire respecter. Cependant, plusieurs responsabilités appartiennent ensuite aux organisations sportives, tant d'affiliation scolaire que civile.

Dans un objectif d'uniformité et d'assurance de la qualité, il est nécessaire que la formation en soins d'urgence suivie par un intervenant soit reconnue par un organisme national de certification tel la Croix-Rouge (ou équivalent). Il est aussi nécessaire que la carte de certification de l'intervenant soit valide au moment de l'événement pour lequel il est présent.

Une formation en secourisme spécialisé en football est rendue disponible par l'un des partenaires certifiés de la Croix-Rouge canadienne depuis quelques années. Ce partenaire est le seul au Québec à offrir une formation accréditée et celle-ci est la seule reconnue par Football Québec pour le moment. Celle-ci atteste de compétences, pour une durée de deux (2) ans :

- RCR/DEA, anaphylaxie et autres soins d'urgence
- Reconnaissance de la commotion cérébrale
- Immobilisation/restriction de mouvement
- Retrait de l'équipement de football

Il existe plusieurs professionnels de la santé mais

- Le cursus entre les différents milieux de formation n'est pas uniforme.
- Tous les intervenants en santé n'ont pas les mêmes responsabilités ni privilèges, tant au niveau des champs d'expertise que des restrictions légales.
- Des assurances responsabilités professionnelles sont nécessaires pour les soins à la population mais peuvent ne pas inclure les actes posés sur un terrain de football. Il est de la responsabilité du professionnel de s'assurer qu'il a une couverture en ce sens.
- Tout étudiant, peu importe son domaine d'étude, n'a pas les droits reliés à son diplôme à venir et ne peut donc réaliser aucun acte de manière autonome. Un étudiant, pour réaliser des actes sur le terrain de football, doit donc être sous la supervision directe d'un clinicien autorisé par sa carte de stage ou sinon avoir suivi un cours certifié de secourisme football et s'en tenir au champ de compétences du secouriste.
- Il est de la responsabilité professionnelle de l'intervenant de s'assurer que son niveau de formation (ainsi que son niveau d'aise) soient suffisants pour intervenir sur un terrain de football en fonction de l'intensité du football qui y est pratiqué et des responsabilités qui lui sont reconnues et confiées.
- Il est important pour tout intervenant ainsi que pour toute organisation ou association de comprendre les implications d'une présence sur un terrain de football. Une formation complémentaire n'atteste pas toujours de la compétence technique ni légale d'un secouriste sur le terrain et ne remplace donc pas une certification provenant d'une organisation professionnelle dûment reconnue.

Formation académique de base

Dénomination	Formation en soins d'urgence (RCR/DEA)	Formation en immobilisation / restriction de mouvement	Formation en retrait d'équipement de football	Formation en reconnaissance de commotions	Droit d'évaluation de la condition (de fournir un avis médico-légal)	Vérification auprès de l'ordre ou de regroupements professionnels
Chiropraticien	X	X	±	X	X	X
Ergothérapeute	X	Non	Non	Non	Non	X
Infirmière	X	X	±	X	Non	X
Infirmière praticienne spécialisée ¹	X	X	±	X	X	X
Kinésologue ²	X	X	±	±	Non	X
Massothérapeute ³	X	Non	Non	Non	Non	X
Médecin	X	X	Non	X	X	X
Ostéopathe ⁴	Non	Non	Non	Non	Non	Non (Avis d'experts demandé)
Paramédic (technicien ambulancier) ⁵	X	X	±	±	X	X
Physiothérapeute	X	X	±	X	X	X
Thérapeute du sport	X	X	X	X	X	X
Technologue en physiothérapie	X	X	Non	Non	Non	X

¹ Les actions d'une IPS doivent respecter son champ de pratique et les lignes directrices en vigueur.

² Cursus variable d'une université à l'autre et ne sont pas tous prêts à intervenir seuls sur le terrain après leur diplôme

³ Selon leur association, ne peuvent jamais être le 1^{er} intervenant sur le terrain et leur formation est trop variable pour permettre qu'ils soient autonomes sans formation supplémentaire. Ils n'ont aucune formation en commotion cérébrale.

⁴ Aucune formation en intervention terrain outre celle de leur 1^{ère} profession (les formations balisées d'ostéopathes demandent d'avoir un diplôme dans un autre domaine de la santé avant de suivre le cours)

⁵ Aucun droit de pratique en dehors de son contrat de travail donc n'a pas d'assurance responsabilité professionnelle si intervient à titre de bénévole sur un terrain de football (mais a les compétences).

Niveau d'intervenants en sécurité

Football Québec

Recommandations Obligatoires

Standards – Niveau 1

Niveau	Type d'intervenant	Responsabilités	Hors exigences
<p>Niveau 1 (jusqu'à cadet / bantam ou catégories d'âge équivalents de 15 ans ou moins)</p> <p>* Niveau minimal pour toutes les pratiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chiropraticien • Infirmière • Infirmière praticienne spécialisée • Kinésiologue • Médecin • Physiothérapeute • Secouriste football Québec • Technicien ambulancier paramédic • Thérapeute du sport <p>Formations de secourisme Reconnues : lien ici</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soins d'urgence <ul style="list-style-type: none"> • Réanimation cardio respiratoire et utilisation du défibrillateur automatisé externe (DEA) • Anaphylaxie et utilisation de l'auto-injecteur d'épinéphrine • Surdose d'opiacés • Contrôle de saignement et soins de plaie • Urgences reliées à la chaleur ou au froid • Accès d'urgence au thorax et aux voies respiratoires • Reconnaissance du risque de commotion cérébrale (utilisation de l'outil « CRT ») • Immobilisation de fractures (ou fractures suspectées) • Accompagner le joueur dans le processus de guérison <ul style="list-style-type: none"> • Référence à un professionnel de la santé formé • Respect du protocole de retour au jeu déterminé par le professionnel de la santé associé • Assistance aux secours (paramédics ou autres) pour le retrait de l'équipement 	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder à un retour au jeu • Poser un diagnostic ou fournir une impression clinique • Réaliser complètement l'immobilisation spinale

Standards – Niveau 2 et 3

Niveau	Type d'intervenant	Responsabilités	Hors exigences
Niveau 2 (juvénile/midget ou catégorie 17 ans ou moins)	<ul style="list-style-type: none"> • Chiropraticien • Médecin • Physiothérapeute • Thérapeute du sport <p>Certifié / Diplômé / Agréé + formation de premier répondant sportif reconnue</p> <p>Lien ici</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des compétences de niveau 1 • Certification en immobilisation / restriction de mouvements au niveau spinal • Identification de la commotion cérébrale (utilisation de l'outil SCAT-5 ou plus récent) • Évaluation de la blessure (impression clinique) et guider l'athlète dans le processus de guérison • Prise de décision par rapport au retour au jeu pendant la partie • Aptitudes en gestion de commotion (selon les documents en vigueur) <ul style="list-style-type: none"> • INESS • MEES • Consensus international le plus à jour 	
Niveau 3 (Collégial/junior + universitaire/senior)	<ul style="list-style-type: none"> • Chiropraticien • Médecin • Physiothérapeute • Thérapeute du sport <p>Certifié / Diplômé / Agréé + formation de premier répondant sportif</p> <p>+ formation en prise en charge des commotions cérébrales</p> <p>Lien ici</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les compétences de niveau 2 • Certification en gestion de commotion cérébrale 	

Résumé

Niveau 1	<ul style="list-style-type: none">- Niveau de compétence de base nécessaire et obligatoire pour tout ceux qui veulent être intervenant auprès d'une équipe de football jusqu'à la catégorie CADET ou BANTAM (joueurs de 15 ans ou moins) ou pour les pratiques.- Formation donnée par la Fédération (Suivez notre page FB pour les détails).- https://www.facebook.com/footballquebec- Lien pour les formations de secourisme reconnues : Ici
Niveau 2	<ul style="list-style-type: none">- Destiné aux chiropraticiens, médecins, physiothérapeutes et thérapeutes du sport qui sont CERTIFIÉS / DIPLÔMÉS / AGRÉÉS et qui possèdent la formation de premier répondant du sport. Ils pourront pratiquer pour une équipe jusqu'à la catégorie JUVÉNILE ou MIDGET (joueurs de 17 ans ou moins).- Lien pour la formation en premier répondant du sport reconnue par Football Québec : Ici
Niveau 3	<ul style="list-style-type: none">- Destiné aux chiropraticiens, médecins, physiothérapeutes et thérapeutes du sport qui sont CERTIFIÉS / DIPLÔMÉS / AGRÉÉS et qui possèdent la formation de premier répondant sportif en plus d'une formation de prise en charge des commotions cérébrales. Le niveau 3 est destiné à tous ceux qui voudront pratiquer avec une équipe de football de niveau COLLÉGIAL / JUNIOR / UNIVERSITAIRE / SENIOR.- Lien pour la formation en commotions cérébrales reconnue par Football Québec : Ici

- En tout temps, il est possible de s'adresser au comité d'équivalence si vous croyez posséder une formation suffisante qui équivaut à l'ensemble des responsabilités du niveau couvert, sans avoir la certification officielle. Vous avez l'obligation d'obtenir cette reconnaissance avant d'intervenir officiellement pour toute activité chapeauté par Football Québec. **Faites votre demande à : info@football.qc.ca**
- En tout temps votre RCR doit être valide pour pratiquer.
- La carte de niveau secouriste, de Football Québec, sera obligatoire pour intervenir sur les terrains.
- Vous aurez jusqu'en mars 2024 pour vous conformer à la nouvelle gradation.